

Affiche pour le bail des terres des enfants Sirven.

Première affiche (...) verbal le douze mars mil sept cens quatre vingt douze, Pour Pierre Bories ménager habitant du village de La Brègue, paroisse de Canézac tuteur (...) Contre les enfants pupilles de feu Pierre Sirven du lieu de Bar et sa veûve.

Les biens dépendants de l'hérédité de feu Pierre Sirven dans la paroisse de Bors consistant en une maison cuisine et cave et galettas confrontant du levant (...) rüe publique du couchant avec maison des (...) Calvignac et midi avec maison de Pierre Blanc, midi avec jardin de Pierre Itié, joutant autre maison de Pierre Dutaur et (...) avec cazal de Pierre Roux, le tout situé au lieu de Bar, sont affermés pour huit années et ce avec ce qui suit; (...)

Plus une vigne située au terroir de la Fount dels Orts confrontant du levant avec une vigne de (...) Loupias de la Bertrandie, midy chemin public allant de Bar au Moulin, couchant avec vigne des héritiers Calvignac, (...) avec le Sieur Loupias.

Plus autre vigne située au terroir del Combal, confrontant du levant avec carral ancienne allant de Rioupeiroux à la Garde-Viaur, couchant vigne de Pierre Laucédât, midi vigne du Sieur Sallèles de Rioupeiroux et au septentrion avec vigne du Sieur de la Brousse.

Plus autre vigne située au terroir de la Guinarède confrontant du levant avec vigne du Sieur Bernabé, midi chemin allant de Bar à Coste Basse, couchant (...) Serres et septentrion vigne de Pierre Guirard.

Plus autre vigne située au terroir de la Brinhole confrontant du levant avec vigne de Loupias de Latour de Lunac, couchant et midi avec chemins allant de Bar à la Vialatte et à Pradines, et septentrion avec terre de Jean Tranier de Bar.

Plus un chénévier situé au terroir de Vaur confrontant du levant avec nougarède de Jacques Vialars, midi avec chénévier (...) et avec la rivière de Viaur, septentrion avec chénévier de Bernard Dutaur.

Plus autre chénévier au même terroir de Vaur, confrontant du levant avec pomarède de Jean Littre, du midi avec chemin de (...), du couchant (...) Jacques Vialars ,et du septentrion avec chénévier de Jacques Littre.

Plus un bois chataignal situé au terroir de la Rouquette confrontant du levant avec chataignal des héritiers Dalem (?), couchant avec vigne du Sieur Bruel de la Pendarié, midi avec chemin allant de Bar à Laurélie et septentrion avec chemin allant de Bar à Bors.

Plus et enfin autre bois chataignal situé au terroir de Bessarés, confrontant du levant avec bois et terre de Jean Debar de Rousilhes, midi bois et terre de Mr le curé de Bors couchant avec chemin allant du pont dels Infournats à Villefranche et du septentrion avec chemin allant de Bar à Rioupeiroux; en vertu de l'ordonnance (...) requête délibérée, rendüe par le tribunal du district de Villefranche d'Avairon le neuf mars courant, aux clauses et conditions qui seront lües à l'audience du tribunal audit Villefranche le 28 mars courant à la quelle l'adjudication dudit bail sera faite au plus offrant et (...) et enchérisseur, et ceux qui voudront dans l'intervalle des affiches qui seront apposées les 11,18 et 25 du présent mois passer à des offres pourront le faire à l'huissier porteur des commissions qui en fera mention dans son verbal, ou bien au greffe dudit tribunal dudit Villefranche.

L'an mil sept cens quatre vingt douze et le douzième jour du mois de mars, nous Jean-Baptiste Loüis Bénazet huissier pourvu par le Roy, reçü au ci-devant siège Royal de Najac y habitant soussigné, à la requête de Pierre Bories , ménager habitant du village de La Brègue paroisse de Canézac tuteur donné à la personne et biens des enfants pupilles de feu Pierre Sirven du lieu de Bar, qui fait élection de domicile en sa personne et maison et (...) en l'étude et personne (...) Galtié son avoué près le tribunal de Villefranche d'Avairon l'affiche ci attachée et écrite a été lüe et publiée au aute et intelligible voix sur la porte de l'église paroissiale dudit Bors à l'issüe de la messe de paroisse dudit lieu, au voeu de ladite ordonnance et dessuite copie d'icelle a été placardée sur la porte et principale entrée de la dite église, et en la présence de Joseph Bessières et d'Antoine (...) Durrieu travailleurs habitants dudit Najac, pris pour nos assistants soussignés avec nous huissier tant à l'affiche ou placard qu'au présent de ce requis.

Signatures: (lisible) Bessière - (avec difficulté) Durrieu - et Bénazet notaire

Remarques

-Le plan cadastral des communes ou plutôt des paroisses n'est pas encore établi avec précision et la numérotation des parcelles est inexistante. Leur identification se fait en référence aux quatre points cardinaux, à l'identité nominatives des propriétaires voisins et aux chemins existants, reconnus d'utilité publique et répertoriés.

-Ces voies de communication sont citées à plusieurs reprises: chemin allant de Bar à Bors ou de Bar à la Vialatte et Pradines, paroisse de Saint André; une carral ancienne allant de Rioupeiroux à La Garde Viaur qui est la probable antique voie romaine descendant du terroir de l'Estrade en droite ligne, franchissant le Viaur face au hameau du Cros et dont on peut voir encore des vestiges de pavement côté versant de la Garde Viaur. Enfin et surtout chemin allant des Infournats à Villefranche: il s'agissait à l'époque de la principale voie de communication entre le Rouergue et l'Albigeois par le franchissement du Pont du Diable à La Soulayrie.

-La prédominance de la culture de la vigne est également à souligner. La configuration géographique des côteaux de Bar dans la vallée du Viaur y prédisposait, d'une part à cause de la fertilité de ses terres et leur exposition au Sud et d'autre part grâce à la protection des collines contre les vents froids d'hiver et surtout du printemps lors de l'éclosion des bourgeons. On remarque qu'il est fait mention de vignes appartenant à des propriétaires de Rioupeiroux; l'altitude de leur terroir ne leur autorisant pas cette culture, ils cherchaient et acquéraient des terres dans les basses vallées du Viaur. Si l'éloignement les empêchait de veiller sur leurs vignes, ils recouraient au système du bail légalement enregistré devant notaire avec contrepartie d'une livraison déterminée de barriques de vin à la Saint Martin chaque année de la durée du contrat, le 11 novembre. Jusqu'à une époque récente également, les «mountanhols de Rioupeiroux» comme les nommaient les anciens, descendaient à Bar échanger leurs pommes de terre contre du vin: ce commerce a perduré jusque dans les années 1950, ayant moi-même assisté à ces formes de troc.

-Les chèneviers ou plantations de chanvre sont situées dans la partie basse de la vallée, au terroir de Vaur situé en aval de Cessetières. Cette culture devait être assez délicate et nécessiter un climat doux et humide ce qui est le cas dans cette partie de la vallée: protection des vents et petite plaine alluviale souvent noyée dans la brume matinale.

-Les chataignals: le mot français de châtaigneraie n'est à l'évidence pas connu. L'huissier recourt au vocable occitan «castanhal» qu'il francise et fait de même avec nogarède et pomarède.

-Les terres de Pierre Sirven sont mises au bail pour huit ans, c'est-à-dire jusqu'en 1801, date à laquelle ses deux enfants atteindront l'âge de 14 ans environ, Pierre étant né en 1787 et Marie en 1788.

-Quelques mois plus tard, Marie Bories qui s'est remariée le 10 janvier 1790 avec Barthélémy Alet maçon va contester devant le tribunal de Villefranche la nomination du tuteur et le bail des terres. Les difficultés administratives vont durer plusieurs années et générer de nouveaux actes notariés et extraits de sentences juridiques.

-Le 15 septembre 1814, enfin, arrangement devant notaire entre Pierre et Marie Sirven d'une part et Jean-Aymé Sirven leur oncle pour la restitution et le partage de leurs biens successoraux.

-Le 26 février 1824 Marie épouse Joseph Albar, notaire, de Laurélie. Elle décèdera en 1856.

-Le 24 février 1827 Pierre épouse Thérèse Dalet de Saint André. Il décèdera en 1860. Il est mon ancêtre en ligne directe à la cinquième génération par ma branche maternelle.

Jean-Claude Fricou.